

## Communication des frais EXTRASCOLAIRES maternelles pour l'année 2021/2022

Papier à remettre complété avec la feuille des frais scolaires, au titulaire de cette année le plus rapidement possible.

Nom de l'élève :				
	Prénom de l'enfant :			
Année scolaire 2021-2022 Classe (de l'année prochaine!):				
	<u>Intitulés</u>		<u>Prix (en €)</u>	<u>Oui</u>
Merci de choisir un des quatre forfaits.	Forfait 1*	Arrivée après 08h00 – Retour dîner à la maison de 12h10 à 13h20 - Départ avant 16h	5 euros <b>/mois</b>	
	Forfait 2*	Accueil extrascolaire le matin, le midi sauf mercredi et le soir avant <b>16h30</b> .	36 euros <b>/mois</b>	
	Forfait 3*	Accueil extrascolaire le matin, le midi sauf mercredi et le soir avant <b>17h.</b>	52 euros <b>/mois</b>	
	Forfait 4*	Accueil extrascolaire le matin, le midi sauf mercredi et le soir avant <b>18h.</b>	62 euros <b>/mois</b>	
Option 1	Forfait 1* Mercredi	Mercredi jusque 14h sans activité	12 euros/mois	
	Forfait 2* Mercredi	Activité du mercredi (14h-16h) puis accueil jusque 18h.  Inscription pour toute l'année!	25 euros <b>/mois</b>	
Option 2	Repas chaud	Lundi /Mardi /Jeudi /Vendredi	4,50 euros <b>/jour</b>	

Remboursement d'un ¼ du forfait si absence sous certificat de 5 jours consécutifs. Remboursement du repas chaud dès le 2<sup>ème</sup> jour d'absence.



Plus de repas chaud le mercredi

Signature des parents :

<sup>\*</sup> déductible sur votre déclaration fiscale.